

Université de Genève
SCHOLA GENEVENSIS MDLIX

DIES
ACADEMICUS
1988

1988

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU RECTORAT

Introduction

Le Rectorat, élu par le Conseil de l'Université le 24 juin 1986, est entré en fonctions le 15 juillet 1987. Le Règlement d'application de la loi sur l'Université prévoit que cette élection doit avoir lieu avant la fin du semestre d'hiver qui précède le début de la nouvelle période administrative. On peut donc s'interroger sur l'opportunité de procéder à une élection aussi précoce que celle que nous avons connue en 1986. La complexité de la procédure genevoise, la possibilité d'un échec justifient que l'on prenne des précautions. Mais une si longue cohabitation pourrait être, elle aussi, source de difficultés et de paralysie. La question reste ouverte pour l'avenir, car l'expérience faite en 1986-1987 a été entièrement positive, recteur et vice-recteur devenu recteur désigné poursuivant leur collaboration harmonieuse comme par le passé.

En entrant en charge en 1983, l'équipe dirigée par Marcel Guenin avait annoncé sa volonté de réalisations nouvelles dans une série de domaines, qu'il s'agisse des bâtiments, du budget, de l'informatique ou du plan quadriennal. On retrouve dans les chapitres qui viennent l'exposé de ce qui a été fait. Signalons simplement ici que, pour l'essentiel, les entreprises entamées autour de 1983 ont pu être menées à bien, à l'exception de la révision du Règlement de l'Université, un travail de longue haleine, conséquence de la révision de la loi en 1981, qui a dû céder le pas à la mise sur pied d'un nouveau règlement d'application de la loi et au réexamen de certaines dispositions légales auquel le Grand Conseil s'est attelé à la suite des irrégularités commises en Faculté des sciences. Car le travail du Rectorat est aussi déterminé par les imprévus, petits et grands, qui surgissent à l'intérieur ou à l'extérieur de la maison. Il appartiendra donc à la nouvelle équipe d'achever avec le Conseil de l'Université l'adoption de ce texte fondamental.

Le 15 juillet 1987, Marcel Guenin et Luc Weber ont donc déposé leur charge de recteur et de vice-recteur. L'Université leur doit beaucoup. Gestionnaires rigoureux, ils ont fait preuve non seulement de dévouement et de compétence, mais également d'imagination et de fermeté dans la conduite de leurs dossiers. Ils ont été des collègues loyaux et amicaux. Nous sommes heureux d'avoir pu leur dire à l'occasion de leur retour dans le rang notre estime et notre reconnaissance.

Le nouveau recteur, Jean-Claude Favez, Alfred Donath, réélu vice-recteur, Claude Bossy, directeur de l'administration, et André Vifian, déjà entièrement à sa tâche, ont donc accueilli le 15 juillet 1987 leurs nouveaux collègues, le physicien Bernard Giovannini et le juriste Martin Stettler. La répartition des dicastères s'est faite presque naturellement. Pour l'essentiel, Martin Stettler a repris la responsabilité des enseignants, des étudiants et des centres, Bernard Giovannini, celle des affaires sociales et culturelles et du budget, Alfred Donath, le plan quadriennal, les bibliothèques et l'informatique, enfin Claude Bossy, les bâtiments, en plus de la direction administrative, le recteur gardant le dossier de la formation continue ainsi que la coordination du travail et les relations extérieures. A sa charge de secrétariat, André Vifian ajoute pour sa part le Service juridique, le Service de presse et celui des publications, ainsi que les services à la collectivité.

Le Programme du Rectorat, adopté après une réflexion commune, met l'accent sur quelques-uns des axes de préoccupation pour les années à venir: efforts d'ouverture et d'innovation, souci pédagogique, relève. Les commissions consultatives ont été renouvelées et confirmées dans leur mission au début de l'automne. Mais si le Rectorat, conseillé par ces dernières, s'efforce d'indiquer le chemin à l'effort collectif et d'obtenir les moyens nécessaires à la recherche et à l'enseignement, l'essentiel appartient aux professeurs, aux collaborateurs et au personnel administratif et technique dont la compétence, l'imagination, l'énergie et l'enthousiasme font la qualité du travail et la renommée de l'Université. Ce rapport est donc tout à la fois l'occasion de rappeler la volonté du Rectorat de mobiliser les énergies et l'esprit d'entreprise de tous par le moyen entre autres de la participation et des conseils institués aux fins de la permettre, et de remercier de leur peine toutes celles et ceux qui œuvrent au service de la formation des étudiants et de la recherche scientifique.

Elaboration et mise en vigueur du plan quadriennal 1988-1991

L'Université a remis en été 1987 à la Commission de planification de la Conférence universitaire suisse un plan quadriennal pour lequel nous avons non seulement obtenu du Conseil d'Etat l'autorisation d'adopter l'hypothèse d'une augmentation annuelle des crédits de 3% en termes réels, mais qui en outre impose aux facultés, de façon impérative, de consacrer au moins 40% des moyens nouveaux à l'innovation, tout en attribuant aux autorités universitaires une petite réserve de postes pour des projets non prévus. En réduisant volontairement à 120, soit à la moitié de ce qui était demandé, le nombre total des postes à créer, en mettant l'accent dans les priorités retenues sur l'innovation et la formation continue, selon une liste de projets en principe *ne varietur*, l'Université a fait la démonstration de sa capacité à décider elle-même du changement. Il lui restera dans les années qui viennent à prouver qu'elle est en mesure de réaliser ce qu'elle a annoncé.

Ce plan quadriennal 1988-1991 est aussi le dernier auquel M. Mieczyslaw Falkowski aura participé, après avoir été la cheville ouvrière depuis les débuts de toute la politique de planification lancée par le vice-recteur Ernst Heer, au temps des pionniers. Il a pu ainsi constater avant de partir à la retraite tout le chemin parcouru, auquel il aura beaucoup contribué.

Budget et finances

Le budget 1988 constitue la première tranche de réalisation du plan quadriennal 1988-1991. En dehors de 7 postes transférés de la Chancellerie (Centre cantonal d'informatique) à l'Université (Services informatiques), consolidant ainsi une situation qui remonte aux années 60, l'Université a obtenu 30 postes supplémentaires prévus pour les divers projets décrits dans le plan. Cette augmentation est strictement conforme au plan quadriennal. Les Facultés des lettres, des sciences économiques et sociales ainsi que celle de psychologie et des sciences de l'éducation ont été obligées de mettre l'accent sur leurs projets de «consolidation», pour pallier les lacunes issues de l'accroissement de leur nombre d'étudiants. Toutes les autres facultés et écoles ont porté leurs efforts sur l'innovation ainsi que le prévoit le plan. De même que les années précédentes, la priorité a été donnée aux collaborateurs de l'enseignement et de la recherche. Cette année toutefois, l'Université a également renforcé et consolidé certains secteurs de pointe, nécessitant un personnel stable et très spécialisé en autorisant l'accroissement du personnel technique (+ 8,1 postes).

Pour les crédits, une indexation de 2% en moyenne a été demandée, soit 7% pour les bibliothèques, 2% pour les équipements et le mobilier et 1% pour les autres crédits (sauf le 3^e cycle) ce qui représente quelque Fr. 494 000.—

Les recettes habituelles de l'Université ont progressé (+ 3,72%). De plus, les mesures spéciales en faveur de l'informatique décidées par l'arrêté fédéral du 20 juin 1986 allouent une aide de Fr. 1 500 000.— à l'Université de Genève. Enfin, le certificat de spécialisation en information documentaire (CESID), qui s'inscrit dans la politique d'ouverture à la formation continue, contribue pour Fr. 100 000.— à l'accroissement nouveau des recettes.

Le tableau 12 ci-après montre le budget global de l'université par faculté et école et le graphique 13 illustre la répartition des dépenses d'exploitation.

Population étudiante

Le nombre des étudiants inscrits dans les facultés et écoles de l'Université, sans tenir compte des instituts en relation avec elle, s'élève à 10 811, soit 31 de moins qu'en 1986-1987, ce qui représente, en valeur relative, une diminution de 0,29%. Par rapport aux trois dernières années académiques, la diminution du nombre des étudiants tend donc à disparaître. De même, avec une proportion d'étudiantes de 51,76% de l'ensemble des inscrits, soit 1% de moins que l'an dernier, le pourcentage des étudiantes reste stable depuis 1984-1985.

Les sciences économiques et l'école d'architecture ont vu en 1987-1988 augmenter le nombre de leurs étudiants par rapport à 1986-1987, alors que les diminutions relatives se poursuivent en lettres, psychologie et sciences de l'éducation, médecine, sans que l'on puisse encore tirer de conclusions vraiment nettes de ces reculs, au demeurant limités. Preuve en soit encore le cas de quatre facultés et écoles qui voient s'inverser les tendances de l'an dernier: sciences et théologie cette fois à la hausse, traduction et interprétation, droit à la baisse en 1987-1988.

Enfin, classés selon le titre poursuivi, la population étudiante bouge également un peu. Car si les candidats aux licences, diplômes et doctorats demeurent numériquement stables, on constate une diminution du nombre des étudiants qui briguent un certificat complémentaire et une augmentation — pour la seconde année — des candidats à la formation continue.

Les étudiants dont les parents sont domiciliés à l'étranger représentent en moyenne 20% de l'ensemble, mais se répartissent différemment selon les facultés et les écoles, comme le montre le tableau ci-après.

Enseignants

Ont été nommés à l'honorariat:

Le professeur Charles Roig, de la Faculté des sciences économiques et sociales
Le professeur Florens Deuchler, de la Faculté des lettres
Le professeur Hans Gloor, de la Faculté des sciences
Le professeur Jacques L'Huillier, de la Faculté des sciences économiques et sociales
Le professeur Jean Rudhardt, de la Faculté des lettres
Le professeur Gaston Cuendet, de la Faculté des sciences économiques et sociales

Au cours de l'année écoulée, l'Université a déploré le décès de plusieurs de ses membres:

Paul Rossier, professeur honoraire
Jean Graven, professeur honoraire
Edmond Rochedieu, professeur honoraire
Jean-Marc Chappuis, professeur ordinaire à la Faculté de théologie
Robert Hari, professeur ordinaire à la Faculté des lettres
Albert Renold, professeur ordinaire à la Faculté de médecine
Franklin Mendels, professeur ordinaire à la Faculté des sciences économiques et sociales
Ralph Straub, professeur ordinaire à la Faculté de médecine

Enseignement

La Commission de l'enseignement a poursuivi durant l'année 1987 les entreprises lancées précédemment. Pour l'essentiel, celles-ci se regroupent en quatre secteurs.

— *Connaissance du milieu étudiant*, par le démarrage de l'enquête «Etudiants 90» sous la direction de M. Jacques Coenen-Huther. L'auscultation d'un échantillon de 800 nouveaux étudiants qui ont commencé leurs études en automne 1986 a occupé durant tout le printemps 1987 l'équipe des assistants. Sans connaître encore les résultats, le Rectorat, convaincu de l'importance de cette enquête et de la qualité du travail entrepris, a donné son feu vert pour que l'opération se poursuive en 1988 avec la 2^e année, transformant ainsi en étude longitudinale ce qui avait d'abord été conçu comme la radiographie d'une seule rentrée universitaire.

— *Appui à l'innovation pédagogique*. Cinq postes d'assistant ont été mis à disposition qui ont été attribués à des projets originaux d'innovation pédagogique de première année. Pour l'essentiel, les postes ont été attribués aux enseignants qui avaient déjà bénéficié d'une première aide en 1985-1986, afin de leur permettre de poursuivre leurs expériences, d'éprouver qui tel logiciel d'enseignement assisté par ordinateur, qui telle méthode de séminaire par petits groupes.

— *La formation pédagogique des enseignants* s'est poursuivie essentiellement par le moyen des questionnaires d'auto-évaluation et par quelques expériences d'autoscopie.

— La Commission de l'enseignement a présenté en outre aux autorités universitaires qui l'ont accepté au printemps 1987 un rapport sur *la formation continue*, rédigé par un groupe de travail sous la direction du professeur Pierre Dominicé. Ce texte, soumis à une procédure de consultation de personnalités extérieures à l'Université, n'offre ni réflexions théoriques, ni propositions concrètes d'opérations de formation continue, mais rassemble des éléments d'analyse et une série de considérations pratiques. Il constitue donc pour les autorités universitaires un instrument indispensable pour élaborer avec les facultés et écoles une politique de la formation continue ou récurrente.

Activités socio-culturelles

Les activités culturelles touchent un nombre toujours plus grand de membres de la communauté universitaire. Pas moins de 2796 étudiants ont participé à des activités aussi diversifiées que la danse, des stages vidéo, du théâtre ou de la photo, etc. D'autre part, environ 25 000 personnes ont assisté à des séances de ciné-club, des concerts du chœur, des spectacles de théâtre, ou visité des expositions (arts plastiques, photo).

Les sports universitaires: Tout en restant fidèles à leur vocation d'ouvrir les activités sportives à chaque étudiant, les sports universitaires, qui offrent toute une panoplie de possibilités, aussi bien individuelles qu'en équipe (plus de 50 activités différentes), ont réussi une belle performance en classant 36 étudiants et étudiantes parmi les 3 premiers des différents championnats universitaires suisses: tennis, athlétisme, ski alpin, etc. D'autre part, la salle de sports de l'Université, achevée au printemps 1986, a rendu tous les services que l'on attendait d'elle, quoique le Service des sports demeure obligé de recourir régulièrement à l'utilisation d'autres salles de gymnastique également.

Le Service des logements et restaurants universitaires (SLRU) gère 215 lits dont 40% sont loués à des Suisses et 60% à des étrangers. La crise du logement empire à Genève et le SLRU a dû rendre un immeuble de 21 lits à la commune qui le possède et qui souhaite l'utiliser pour ses propres besoins. Malgré la difficulté à trouver un logement, les chambres chez l'habitant n'ont que peu de succès. Par contre, 35 étudiants ont pu s'installer en Haute-Savoie grâce à l'accord conclu en 1982 entre les autorités universitaires et la préfecture de ce département.

En 1986-1987, le *Bureau de placement* a distribué 2148 offres de courte durée et 3007 de longue durée (engagements supérieurs à deux semaines). On compte beaucoup de leçons privées (1470 offres) et de gardes d'enfants. Quant aux entreprises, elles ont engagé 570 étudiants pour du travail de bureau et 850 pour de la maintenance. On note une croissance de la demande d'hôtes pour les expositions (Salon de l'automobile, Telecom).

Sur les 6314 étudiants inscrits dans les fichiers du Bureau de placement, 1987 ont accepté des engagements.

Le Bureau de placement facilite les démarches des étudiants pour l'obtention des permis de travail et organise régulièrement des cours de dactylographie.

Le Service d'information sociale de l'université (SISU) assure 5 heures de permanence par jour pendant les semestres et 4 heures en période de vacances. En outre les étudiants peuvent être reçus sur rendez-vous. Ce sont ainsi près de 2200 étudiants qui ont recouru au SISU au cours de la dernière année académique. Le SISU est avant tout — comme l'indique son nom — un service d'information. Les prises en

charge sont de relativement courte durée et concernent les problèmes de la vie universitaire (bourses, logement, recours). Pour le reste, le SISU est en contact avec des services spécialisés (conseils psychologiques, services fiscaux, services psychiatriques, médecins, etc.). Environ 25% des demandes émanent d'étudiants suisses; la grosse majorité — c'est normal — des étudiants qui fréquentent le SISU sont des étrangers.

Groupe de travail «Sciences du sport à l'Université»: Le Rectorat a mis sur pied un groupe de travail réunissant des membres de la communauté universitaire pour qui le sport est l'objet de recherches ou d'enseignements. Pratiquement toutes les facultés y sont représentées. Une enquête menée auprès de tous les professeurs de l'Université a permis de recueillir un matériel abondant dont l'analyse est en cours. Le document qui en résultera permettra au Rectorat de prendre des décisions quant à la structure, la mission et la coordination envisagées dans ce domaine.

Bâtiments

C'est certainement dans le domaine des bâtiments que les besoins de l'Université sont aujourd'hui les plus grands. Tout d'abord dans le secteur des sciences de l'homme, situé aux Bastions, puis dans certains secteurs de la Faculté des sciences. C'est heureusement dans ces deux domaines que des décisions positives ont été prises durant l'année passée.

— *UNI III, 1^{re} étape:* C'est le 22 janvier 1987 que le Grand Conseil a voté le crédit des constructions de la 1^{re} étape de ce bâtiment, qui accueillera les Facultés de droit et des sciences économiques et sociales, leur bibliothèque commune ainsi qu'un restaurant universitaire. Les travaux ont commencé en automne de la même année et l'achèvement du chantier est prévu pour 1991-1992.

— *Extension des sciences économiques et sociales au Rondeau de Carouge, sur le site Battelle:* En attendant la mise à disposition d'UNI III, la situation dans le secteur des Bastions restait très difficile. C'est la raison pour laquelle l'Université a accueilli avec la plus grande gratitude une offre de location sur une partie de l'Institut Battelle.

Après quelques péripéties, ces locaux ont été attribués à la Faculté des sciences économiques et sociales pour y loger le décanat, les Départements d'économie politique, de science politique, de géographie, ainsi que le Centre interfacultaire d'écologie humaine et des sciences de l'environnement.

Le bénéfice de cette opération, très grand pour la Faculté des sciences économiques et sociales, a été quelque peu réduit pour les autres subdivisions du secteur Bastions, dans la mesure où une partie des surfaces libérées a été réservée en priorité au relogement d'unités situées dans des locaux dont le bail avait pris fin.

— *Ecole d'architecture:* Le Département des travaux publics a décidé de conserver l'ancienne école de médecine et de l'attribuer, dès 1992, à l'Ecole d'architecture. L'attribution de cette nouvelle surface à l'Université a été reçue avec gratitude.

Pour l'instant, ce bâtiment est occupé essentiellement par les Facultés des sciences et des lettres, l'Ecole d'architecture ayant reçu des nouveaux locaux dans l'usine Stern et à la rue Vuache.

— *Sciences III, 1^{re} étape:* La 1^{re} étape de ce bâtiment est en voie de réalisation. Elle permettra de regrouper les professeurs de biologie logés à UNI I, les laboratoires

occupant les baraques derrière l'ancienne Ecole de médecine, de même que trois nouveaux professeurs. Un groupe opérationnel, sous la direction du professeur Fulpius, est en train de préparer la 2^e étape.

— *Section médecine dentaire:* Le transfert partiel de la Section de médecine dentaire dans les étapes 5-6 du Centre médical universitaire (CMU) a été décidé à la demande du Département des travaux publics et du Département de la prévoyance sociale pour permettre l'extension de l'Hôpital cantonal. Cette nouvelle étape du CMU hébergera, pour l'essentiel, une partie de l'institut d'hygiène.

Bibliothèques universitaires

La situation des bibliothèques continue à s'améliorer d'une part en raison de la politique d'augmentation systématique des allocations budgétaires, d'autre part en raison de la baisse du dollar.

La base de données bibliographiques romande compte à l'automne 1987 plus de 906 000 références bibliographiques, ce qui correspond à une croissance de plus de 134 000 notices par an. Cette base est désormais une des plus importantes de ce type en Europe. Elle constitue une réussite indéniable de la collaboration romande dans ce domaine. La Commission de coordination romande a par ailleurs accordé l'autorisation d'acquérir un nouvel ordinateur IBM 3090/150^e au début janvier 1988, ce qui permettra de gérer l'accroissement de la base et l'apport des nouveaux partenaires attendus.

En 1987, les bibliothèques de l'Université ont informatisé leurs catalogues: les bibliothèques de linguistique générale, la Salle Naville (sciences de l'Antiquité) et la bibliothèque de biochimie. L'Université a participé activement à l'informatisation des bibliothèques du Musée d'ethnographie et du Museum d'histoire naturelle, terminant ainsi le contrat qu'elle avait avec la Ville de Genève. La bibliothèque de l'Institut d'études sociales a également été informatisée par l'Université.

Le réseau romand et la Bibliothèque de la Faculté de droit ont conclu, sur mandat de la Société suisse des juristes, un accord portant sur l'informatisation de la Bibliographie du droit suisse avec l'éditeur bâlois Helbling & Lichtenhahn. Cette collaboration entre l'industrie privée et l'Université devrait permettre de couvrir de façon exhaustive la documentation juridique helvétique et constituer ainsi une des composantes de la future banque suisse de données juridiques.

En 1987, l'Université a également introduit dans ses bibliothèques des disques optiques numériques, plus particulièrement les CD-Rom (Compact disc - Read only memory) qui utilisent la technologie désormais largement répandue des disques compact audio. Les lecteurs de CD-Rom sont reliés à des micro-ordinateurs que l'on retrouve dans les bibliothèques suivantes: la Bibliothèque de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation est désormais dotée de disques optiques contenant les fichiers ERIC (Educational Resources Information Center) et PsycLIT (Psychological Abstracts) alors que la Bibliothèque de la Faculté de droit dispose d'un CD-Rom appelé LAWBASE contenant le texte intégral des Arrêts du tribunal fédéral (ATF) de 1960 à nos jours.

L'Université a reçu en 1987 deux dons importants: le legs de la bibliothèque du journaliste Jean Dumur ainsi qu'une partie importante de la Bibliothèque de l'Institut Battelle (plus de 20 000 volumes). Ce dernier don a été partiellement réparti dans les bibliothèques de facultés ou de départements.

L'automne 1987 a également vu le démarrage d'un projet préparé de longue date par l'Université: le certificat de spécialisation en information documentaire. Cette nouvelle formation rattachée à la Faculté des lettres constitue un projet nouveau important dans le domaine de la formation continue. Ce certificat, financé conjointement par les cantons romands, a suscité un intérêt remarquable, puisque 118 candidats en provenance de tous les cantons romands ont déposé un dossier d'admission. Les cours ont démarré dès la rentrée universitaire pour les 33 candidats retenus.

Services audio-visuels

Pendant plusieurs années, les activités dans ce domaine ont été menées pour l'essentiel dans la zone Bastions par le laboratoire audio-visuel constitué à partir du premier service AUVI de l'Université et du service AUVI de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation. Ces activités se sont développées considérablement grâce au dynamisme des collaborateurs. Il est donc apparu nécessaire de restructurer ce laboratoire et de séparer les activités de service proprement dites, confiées désormais à un organisme du même nom, chargé de l'entretien du matériel, de la gestion de la médiathèque et de réalisations à la demande des utilisateurs, de la recherche proprement dite, qui s'inscrit dans les activités de plusieurs facultés de la zone Bastions.

Informatique

Les travaux de réalisation du nouveau système informatique de l'Université ont été menés en parfaite conformité avec le plan d'intention qui avait reçu l'aval du Grand Conseil le 9 mai 1985. Ils ont porté sur la réalisation des réseaux locaux, l'extension d'une salle de travaux pratiques équipée de micro-ordinateurs, le choix et l'installation du matériel pour le site central et les machines interactives et le choix des stations de travail.

Le réseau est la clé de voûte du nouveau système informatique de l'Université. Tous les bâtiments importants ont reçu un câble Ethernet sur lequel peut être branché tout équipement informatique muni d'un compteur adéquat, d'un ordinateur personnel à une grosse machine. L'interconnexion entre ces différents bâtiments fut assurée temporairement par des lignes à 64 Kbits/seconde en attendant les fibres optiques qui sont maintenant posées. En dehors de l'Université, des liaisons ont été établies avec les ordinateurs du centre de calcul de l'Hôpital cantonal et l'ordinateur vectoriel installé à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, ainsi qu'avec les réseaux EARN et Telepac.

L'augmentation du nombre des étudiants de la Section des sciences économiques qui prennent des cours d'informatique a rendu nécessaire l'ouverture à Uni I de deux salles de micro-ordinateurs. Soixante Olivetti M24 sont disponibles en libre-service de 8 heures à 20 heures ainsi que le samedi matin. D'autres salles, équipées soit de terminaux, soit d'Olivetti M24, sont accessibles aux étudiants au deuxième sous-sol de l'Aile Jura, à Sciences I, Sciences II et à Batelle. Une solution pour les étudiants des autres Facultés des sciences humaines est à l'étude.

De nombreux équipements nouveaux ont été choisis, achetés et installés selon la procédure suivante: un appel d'offres, préparé par les Services Informatiques avec l'aide d'un groupe de travail ad hoc, est approuvé successivement par la Commission Informatique, le Rectorat, puis la CIDI et le Conseil d'Etat qui en autorise l'envoi et la parution dans la *Feuille d'Avis officielle*. Les réponses font l'objet d'une étude attentive et les équipements proposés sont testés. Le groupe ad hoc prépare un rapport qui suit la même filière que l'appel d'offres. S'il est accepté, des contrats d'achat et d'entretien sont négociés avec le fournisseur retenu.

Conformément à cette procédure, le site central d'Uni II a reçu une IBM 3090/180, qui est utilisée pour les grands calculs, les fonctions d'archivage et le développement de la base de données de l'administration. Cette machine peut être utilisée de manière satisfaisante depuis un PC compatible IBM relié à n'importe quel point du réseau. L'accès depuis les terminaux pose encore quelques problèmes.

Des VAX 8700 sont en fonction à Sciences II et à Uni II ainsi qu'une VAX 8300 au CMU. Ces machines offrent un excellent environnement de programmation tant pour la recherche que pour l'enseignement. Elles sont en service depuis janvier 1987 et viennent s'ajouter aux deux VAX 780 déjà en place et qui ont désormais un rôle plus spécialisé. Il faut ainsi signaler que l'Observatoire et le Département de physique de la matière condensée se sont équipés, à l'aide d'autres fonds, de puissants miniordinateurs vectoriels qui sont raccordés au réseau.

Plus de 200 terminaux et près de 350 des 600 ordinateurs personnels prévus sont d'ores et déjà raccordés. Depuis ces postes de travail, les utilisateurs peuvent accéder à n'importe quelle machine pour laquelle ils ont une autorisation, c'est-à-dire à toutes celles mentionnées ci-dessus auxquelles il faut ajouter la CYBER de l'Hôpital et la CRAY de l'EPFL. A travers l'IBM et les VAX, ils bénéficient aussi de l'accès au courrier électronique et au réseau public Telepac.

Conformément au plan, un appel d'offres a également été lancé pour les stations de travail, outils plus puissants que les PC, notamment par leurs capacités de programmation, de traitement, de stockage, de graphisme et de préparation de documents. C'est la station SUN qui a été reconnue la plus avantageuse quant au rapport performance/coût et il a été décidé d'en acquérir pour un montant de 1 200 000 francs. Une somme de 800 000 francs a toutefois été réservée pour laquelle SUN entrera en compétition avec d'autres stations de travail pour autant qu'elles soient compatibles avec le réseau. L'évaluation a montré que c'était déjà le cas pour Hewlett Packard, DEC et Apollo, alors que le MAC II d'Apple ne satisfait pas encore aux critères d'utilisation dans l'environnement du réseau, ce qui ne veut pas dire que l'achat de ce matériel soit exclu dans le proche avenir. Il est également possible que certaines facultés de sciences humaines utilisent une partie de ce budget pour des PC, dont l'achat semblerait plus urgent.

Le projet «Informatique» correspondant au crédit voté par le Grand Conseil est aujourd'hui pratiquement réalisé. Du point de vue du matériel, il ne reste plus qu'à choisir et à mettre en service les imprimantes de haute performance. L'Université est aujourd'hui équipée pour répondre au défi de l'informatique; il lui reste cependant encore à poursuivre l'apprentissage de ce merveilleux outil, à éviter d'en devenir passivement tributaire, mais au contraire à le dominer.

Administration

Organisation de l'administration: L'an dernier avait vu les trois divisions de l'administration centrale se réorganiser en rapprochant les services de même nature.

En fonction de ce nouvel organigramme, la collaboration interne s'est améliorée. Il faudra encore du temps cependant pour que les habitudes d'indépendance profondément ancrées soient abandonnées là où cela est nécessaire et que l'on puisse ainsi obtenir le bénéfice de cette réorganisation et, pour les usagers, une simplification des procédures.

Deux autres modifications sont intervenues:

- la division 1 a perdu le Service des publications, placé dès lors sous la responsabilité du secrétaire général;
- la division 2 s'est enrichie du Service audio-visuel.

Cadres de l'administration: Parmi les chefs de service et les administrateurs de facultés ou d'écoles, notons les changements suivants:

Le chef du Service des enseignants (division 1), M. A. Jacquemet, a été remplacé dès le 1^{er} mars 1987 par M. André Gautier.

Faculté de droit: Mme B. de Cupis, démissionnaire, a été remplacée par Mme Michèle Frutiger, anciennement administratrice de la Section de médecine fondamentale.

Ecole de traduction et d'interprétation: M. J. Favier, démissionnaire, a été remplacé par Mme Nicole Hamel.

Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation: M. Michel Schaller, qui a été nommé aux fonctions d'administrateur de l'Ecole Bon Secours, a été remplacé par Mme Dominique Proz.

Faculté de médecine, Section de médecine fondamentale: Mme Frutiger a été remplacée par M. J.-P. Cerez.

Centre médical universitaire (CMU): le nouveau poste créé pour l'administration du CMU a été occupé par M. Philippe Aigroz.

Politique de management: La politique de management a pris sa vitesse de croisière et il importe désormais qu'elle ne soit pas étouffée par les urgences quotidiennes. L'élément nouveau a été la mise sur pied d'un séminaire de formation en management pour les cadres intermédiaires, durant quatre jours dans le cadre de la villa Rigot. On se rapproche ainsi peu à peu d'une entreprise où délégation, concertation, communication, clarification sont des valeurs clés.

Nouveau système d'informatique administrative: Le nouveau système d'informatique administrative a constitué une des principales préoccupations du Conseil de direction, qu'il s'agisse de l'achat de la machine, du logiciel, de la constitution de l'équipe, de l'évaluation des collaborateurs ou de la direction des groupes de travail. L'essentiel du poids a été porté par MM. Faist, directeur adjoint et J.-L. Steiner, chef du service et responsable du projet, qui ont été aidés de manière très particulière par le directeur administratif, les directeurs adjoints prenant en charge essentiellement les groupes de travail (étudiants, examens, personnel et finances).

Etant donné l'ampleur des tâches à mener et la maintenance de projets existants, l'année a été lourde; il semble cependant que, grâce à la mobilisation générale, le projet soit en bonne voie.

Relations avec la Cité

L'information écrite reste un moyen important de la communication avec la Cité et de la communication interne. La consultation des journalistes à propos des informations qui leur sont adressées par le Service de presse, sous forme de «L'événement universitaire» a souligné l'intérêt de cette publication. Le «Carnet de l'Université» a bénéficié d'une modification de sa présentation graphique, de même que le «Bulletin d'information». Le bulletin en langue anglaise «Uni News», publié par le Conseil académique en collaboration avec le Service de presse, suscite un écho favorable au sein de la communauté internationale. Cette réalisation illustre le rôle actif joué par le Conseil académique en matière de relations avec la Cité.

Le Service de presse a été largement sollicité pour organiser des conférences de presse à l'occasion de la présentation de différents projets ou de l'inauguration de locaux. La publication de l'Histoire de l'Université de Genève 1559-1986 a été un événement majeur de l'année.

Le succès des journées portes ouvertes des Services informatiques et du Centre universitaire d'informatique confirme l'intérêt de cette formule pour mieux faire connaître l'institution au public.

L'Université a été invitée par l'Office de la promotion industrielle à participer à une exposition consacrée à l'industrie genevoise et son environnement, lui donnant ainsi l'occasion de mettre en évidence des projets concrets de recherches ayant débouché sur des applications industrielles. La présence genevoise à une conférence internationale consacrée au transfert des technologies a confirmé que l'Université se trouvait, en plusieurs domaines, à la pointe de la recherche. Le Salon international du livre et de la presse a donné l'occasion d'une présentation thématique des publications des facultés, écoles et instituts et des possibilités offertes par le traitement de l'information à l'aide de l'ordinateur et des réseaux.

L'ouverture de l'Université à la formation continue se traduit par le développement des contacts étroits avec les milieux professionnels et culturels manifestant un besoin en matière d'élargissement et de mise à jour des connaissances.